

**Proposition de nomination du directeur de l'école doctorale
« MaSTIC – Mathématiques et Sciences & Technologies de l'Information,
et de la Communication »**

(ED avec co-accréditation Université de Nantes, Université d'Angers, Ecole Centrale de Nantes, Le Mans Université)

Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat et notamment son article 6 ;

Vu la fiche de présentation et le compte-rendu du conseil de l'ED MaSTIC du 21 octobre 2022, joints à cette délibération.

Considérant que lorsqu'une école doctorale relève de plusieurs établissements, les chefs d'établissement désignent conjointement le directeur dans les conditions définies par la convention qui les lie, après avis des commissions de la recherche des conseils académiques, ou des instances qui en tiennent lieu, dans les établissements concernés, et du conseil de l'école doctorale ;

Considérant l'avis favorable rendu par le conseil de l'école doctorale « MaSTIC » sur la candidature de Monsieur Yannick Aoustin.

Délibère

Article 1er

Après en avoir délibéré, le conseil académique émet un avis unanimement favorable à la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	52
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	52
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs-sur-Marne, le 1^{er} février 2023



Gilles ROUSSEL

Fiche de présentation

Nomination de directions d'Ecoles Doctorales

Information

Avis

Vote

L'université Gustave Eiffel est co-accréditée pour délivrer le doctorat dans quatorze écoles doctorales pour la période 2021-2026 (arrêté du MESRI du 7 juillet 2021, complété par l'arrêté d'accréditation « hors vagues » du 8 juillet 2022).

Selon l'arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, « *Lorsqu'une école doctorale relève de plusieurs établissements, les chefs d'établissement désignent conjointement le directeur dans les conditions définies par la convention qui les lie, après avis des commissions de la recherche des conseils académiques, ou des instances qui en tiennent lieu, dans les établissements concernés, et du conseil de l'école doctorale.* »

L'objectif de ce point est de prendre l'avis du Conseil Académique sur la nomination de directeurs ou directrices (et par extension d'adjoints ou d'adjointes) d'écoles doctorales. Ces candidatures ont reçu un avis positif des conseils des écoles doctorales concernées.

a. Candidature de Yannick Aoustin à la direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC – Mathématiques et Sciences & Technologies de l'Information, et de la Communication » (ED avec co-accréditation Université de Nantes, Université d'Angers, Ecole Centrale de Nantes, Le Mans Université)

Monsieur Yannick Aoustin (Professeur, Université de Nantes) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC » avec une équipe de direction composée de trois adjoints : M. Olivier-Henri Roux (ECN, campus de Nantes), M. Nicolas Dutertre (Université d'Angers, campus d'Angers), M. Laurent Denis (Le Mans Université, campus du Mans), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, bilan-projet HCERES et évaluation HCERES) sont joints au dossier du CAC.

Il est roboticien, professeur des universités depuis 2015. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelques doctorants des départements AME et COSYS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature de M. Yannick Aoustin à la Direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC ».

b. Candidature de M. Frédéric Grondin à la direction de l'Ecole Doctorale « SIS - Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes » (ED avec co-accréditation Université de Nantes, Université d'Angers, Ecole Centrale de Nantes, Le Mans Université, ONIRIS, ENSA Nantes en accréditation conjointe)

Monsieur Frédéric Grondin (Professeur, Ecole Centrale de Nantes) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « SIS » avec une équipe de direction composée de trois adjoints : M. Abderafi Charki (Université d'Angers, campus d'Angers), Mme Caroline Gentric (Nantes Université, campus de Nantes) et M. Jean-Huch Thomas (Le Mans Université, campus du Mans), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, la profession de foi pour la candidature) sont joints au dossier du CAC.

M. Grondin est spécialiste des matériaux (modélisation et l'expérimentation pour l'étude des déformations différées dans les matériaux cimentaires), professeur des universités depuis 2016. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelque 15 doctorantes et doctorants par an, issus des départements MAST et GERS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature de M. Frédéric Grondin à la Direction de l'Ecole Doctorale « SIS ».

c. Candidature de M. Laurent Fontaine à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG - Matière, molécules, matériaux et géosciences » (ED avec co-accréditation Le Mans Université, Institut Mines-Télécom Atlantique, Université de Nantes, Université d'Angers)

Monsieur Laurent Fontaine (Professeur, Université du Mans) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG » avec une équipe de direction composée de deux adjoints : M. Didier Dubreuil (Université de Nantes, Directeur Adjoint de l'ED pour le site de Nantes) et M. Pierre Frère (Université d'Angers, Directeur Adjoint de l'ED pour le site d'Angers), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV des membres de l'équipe, avis du conseil de l'ED, rapport d'évaluation de l'ED) sont joints au dossier du CAC.

M. Fontaine est spécialiste de la chimie des polymères (pour des applications biomédicales), professeur des universités depuis 2000, à l'université du Mans. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelques doctorants par an, issus essentiellement du département GERS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature M. Laurent Fontaine à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG ».

d. Nomination de M. Philippe Cardon à la direction-adjointe de l'Ecole Doctorale « SESAM - Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management » (ED avec co-accréditation avec l'Université de Lille)

Monsieur Philippe Cardon (Professeur, Université du Mans) a présenté aux membres du Conseil de l'Ecole Doctorale SESAM sa candidature au poste de directeur adjoint l'Ecole Doctorale, en soutien à Mme Guillemette de Larquier (avis favorable du CAC le 1/12/2022 sur la nomination de celle-ci à la Direction de l'ED). M. Cardon est sociologue (maître de conférences, HDR en 2017). Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, profession de foi) sont joints au dossier du CAC.

Délibération :

Formellement, une délibération du Conseil Académique n'est pas nécessaire pour la nomination d'une (ou plusieurs) direction adjointe.

Rappel global pour les écoles doctorales co-accréditées par Univ Eiffel :

Ecole Doctorale	Directrice-directeur	Adjoint-e-s
N°631 ENGSYS (Sciences de l'ingénierie et des systèmes)	M. HAPPY Henri	MM. GIRAUD, SOULAT, THOMY
N°632 MADIS (Mathématiques, sciences du numérique et de leurs interactions)	M. MACAIRE Ludovic	Mme JOURDAN, MM. BELKOURA et POPESCU
N°73 SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management)	Mme de LARQUIER Guillemette	M. CARDON Philippe
N° 528 VTT (Ville, Transports et Territoires)	M. BARROCA Bruno	Mme ARAB, M. LORTIE
N° 529 CS (Cultures et Sociétés)	Mme OGER Claire	Mme VEISSE Anne-Emmanuelle
N° 530 OMI (Organisations, Marchés, Institutions)	M. BOURGUIGNON Rémi	M. BRUNET Philippe
N° 531 SIE (Sciences, Ingénierie, Environnement)	M. CHATEAU Xavier	Mme LANGLOIS Valérie
N° 532 MSTIC (Mathématiques et STIC)	Mme LISSORGUES Gaëlle	MM. CHANCELIER, SIARRY et LANGAR
N° 596 3MG (Matière, molécules, matériaux et géosciences)	M. FONTAINE Laurent	MM. DUBREUIL et FRERE
N° 602 SIS (Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes)	M. GRONDIN Frédéric	Mme GENTRIC, MM. CHARKI et THOMAS



N° 641 MaSTIC (Mathématiques et Sciences & Technologies de l'Information & de la Communication)	M. Aoustin Yannick	MM. ROUX, DUTERTRE et DENIS
N° 162 MEGA (Mécanique, énergétique, Génie Civil, acoustique)	M. BONJOUR Jocelyn	M. LE BOT Alain
N° 476 NSCo (Neurosciences et cognition)	Mme DIDIER Anne	Mme CHAINAY Hanna
N° 463 SMH (Sciences du mouvement humain)	M. MONTAGNE Gilles	M. PERREY Stéphane

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2022

Assistaient à la réunion en présentiel ou en visio-conférence :

Sylvie GUIBAUD	Valérie RENAUDIN	Virginie DUPONT
Sébastien PILLEMENT	Nicolas DUTERTRE	Benoît DELAHAYE
Olivier ROUX	LAURENT DENIS	ERWAN BRUGALLE
Mohammed El GIBARI	Nicolas DELANOUE	Nicolas DUTERTRE
Didier TRICHET	Olivier Henri ROUX	Mario SUDHOLT
Cesar VIHO	Mikael BRIDAY	

Excusé.e.s

Nicolas RAYMOND (procuration à Nicolas DUTERTRE), Sophie GIRAULT (procuration à Nicolas DUTERTRE), Edith DAUVE (procuration à Olivier HENRI ROUX)

La réunion a débuté par l'élection du directeur (trice) de l'ED MaSTIC :

Yannick AOUSTIN qui a été élu directeur de l'ED MaSTIC à l'unanimité par le conseil. Il remercie le conseil de sa confiance.

Yannick AOUSTIN a regretté l'absence de Mme Aurélie Lardeux-Pain, responsable de la coordination doctorale. Cette absence excusée est due à une réunion avec la direction du collège doctorale des Pays de la Loire.

Monsieur César VIHO a eu la sympathie de rejoindre le conseil juste après avoir été élu membre extérieur académique de l'ED MaSTIC. Il a salué le conseil et remercié le conseil pour son élection.

Les points suivants ont été évoqués :

- Absence d'un site WEB, proposition a été faite d'un créer un, même succinct
- Absence de gestionnaire de direction, ce qui pose également des problèmes
- Conseil de l'ED débattu, proposition en cours
- Règlements sur les conditions de soutenance, Yannick AOUSTIN souhaiterait qu'un spécialiste donne son avis sur la possibilité de la soutenance
- Conditions de soutenance, les participants souhaitent organiser un groupe de travail
- 5 abandons en 2022
- Pour les JDOC, on garde la version poster
- Réunions d'accueil des doctorants, Nantes, Angers, Le Mans devront organiser une réunion quand il y aura plus de certitude sur les formations
- 13 formations proposées pour l'instant
- Critères HDR : proposition de mettre en place une commission de personnes de confiance, questionnement la demande de pré-rapport.

Mais, suivant les disciplines il faudra garder les commissions en interne

- Certains participants souhaiteraient revoir la répartition du budget et également s'étonnent du terme choisi de séjours longs pour 4 semaines maxi
- Aide de la GS MaSTIC pour l'année 2022 2023

En conclusion 4 points à travailler :

- Remettre à plat le règlement intérieur
- Revoir et réfléchir à la proposition du Conseil de l'ED
- Discussions à venir sur les équivalences
- Mettre en place des groupes de travail, des commissions pour valoriser le travail des doctorants afin qu'ils obtiennent des bourses
- Veiller à ce que les doctorants de l'Université Gustave Eiffel reçoivent bien toutes les informations délivrées par les instances doctorales.